

## MARCHÉS PUBLICS

Tout au long de l'année, la ville de Pantin lance de nombreux marchés publics de fournitures, de services et de travaux. Ceux-ci sont passés en conformité avec la réglementation relative aux marchés publics.

## LES MARCHÉS EN COURS

Voir toutes les consultations de la ville et télécharger un dossier :

Consulter le site : <https://www.achatpublic.com> (indiquer Pantin dans le champ "organisme")

## PANTIN : L'ACHAT RESPONSABLE


Dans le cadre de son Agenda 21, la ville s'est engagée dans une démarche d'éco-responsabilité par délibération du Conseil Municipal du 9/11/2006.

1. La ville porte une attention particulière aux qualités environnementales des produits ou prestations proposés par les acteurs économiques ainsi qu'à la démarche de développement durable qu'ils présentent. A ce titre, la mission environnement et développement durable examine chaque projet de marché afin d'intégrer, le cas échéant, des clauses environnementales ou des critères de sélection sur la démarche environnementale du candidat.
2. L'appréciation de la qualité environnementale des offres et de la démarche de développement durable de l'entreprise reposera avant tout sur les modes de preuves fournis par le candidat. Exemples : fiches techniques des produits, certificats des labels, certificat Iso 14001, charte environnementale, charte sociale, etc.
3. Depuis le 1er octobre 2018 les procédures de mise en concurrence sont intégralement dématérialisées

Par ailleurs, la ville de Pantin a développé un dispositif de mise en œuvre des clauses sociales (ou clauses d'insertion) dans les marchés publics afin de promouvoir dans l'emploi les personnes en difficulté d'[insertion sociale et professionnelle](#).

### CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC  
93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

### HORAIRES D'OUVERTURE :

DU LUNDI AU VENDREDI : 8H30 - 12H30 ET 13H30 - 17H30  
SAMEDI : 8H30 - 12H30